

La Communauté Urbaine d'Alençon aux côtés des acteurs économiques

La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) est consciente des difficultés économiques que les entreprises connaissent ou ne manqueront pas de rencontrer au regard de la crise sanitaire sans précédent que nous vivons.

La CUA a mis ou mettra en œuvre pendant cette période et sans délai des mesures de soutien à l'économie locale :

- en dispensant, sans justificatif, les entreprises de tout paiement d'intérêts moratoires ou de pénalités de retard dans l'exécution de leurs engagements contractuels.
- en accélérant l'engagement des dépenses et leur liquidation. Les mises en paiement des factures de marchés publics qui n'ont pas encore été réglées seront assurées dans les plus brefs délais.
- en restant disponible, par sa Mission Développement Économique, pour les entreprises locales afin de les orienter vers les dispositifs et services compétents pour toutes démarches liées à leur gestion financière ou fiscale [Contacts : Lydie JAVELLE : lydie.javelle@ville-alencon.fr (06 25 42 27 55) // Diana ANTIBE : diana.antibe@ville-alencon.fr (06 40 44 84 31)]

Ces principes seraient à étudier également pour le commerce pour lequel les baisses d'activités ou les fermetures actuelles auront nécessairement des incidences économiques.

Par ailleurs, des contacts ont été pris avec les Régions Normandie et Pays de la Loire, le Département de l'Orne et les chambres consulaires afin que la CUA soit associée à l'étude et la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement et de soutien.

Ahamada DIBO,
Président de la CUA

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !